

COMPTE RENDU DU CHSCTD DU 10 avril 2019

Représentants des personnels :

M.ANDRÉ, professeur des écoles à Vézac (FSU)

Mme CAMBON, professeur des écoles à l'école de Canteloube à Aurillac (UNSA-Education)

Mme CAVROIS, infirmière, lycée J. Monnet-Mermoz à Aurillac (UNSA-Education)

M. GUILBERT, professeur des écoles à Junhac (FSU)

M. LACRAMPE, professeur au Lycée J.Monnet à Aurillac (CGT Educ'action)

M. MARCHE, professeur des écoles à Naucelles (FSU) et secrétaire du CHSCTD

M. RAVIT, professeur des écoles à Saint-Martin Valmeroux (FSU)

Les organisations syndicales souhaitent que l'ensemble des fiches santé et sécurité envoyé par les agents soit traité. L'administration indique que lors de la rédaction de l'ordre du jour, ce point n'a pas été explicitement envisagé. Les organisations syndicales admettent un problème de communication et demande qu'au moins une demande ancienne soit traitée, ce qui est accepté. Les autres fiches seront donc traitées ultérieurement.

1. Installation du CHSCTD

L'arrêté portant constitution du CHSCTD est en ligne. Suite aux élections professionnelles, chacun est invité à se **présenter**.

M. Guilbert (FSU) est élu secrétaire du CHSCTD du Cantal à l'unanimité.

M. Marche (FSU) est élu secrétaire-adjoint du CHSCTD du Cantal

2. Comptes-rendus des visites du CHSCTD

Une délégation du CHSCTD s'est rendue le 11 octobre 2018 à l'école de Belbex à Aurillac ainsi qu'à l'école des Ternes le 7 décembre 2018.

Les deux rapports de visites sont adoptés à l'unanimité.

3. Calendrier des visites pour la fin de l'année 2018-2019

M. Peymaud attire l'attention du CHSCTD sur la situation alarmante d'un collège du département qui mériterait selon lui une visite d'urgence d'une délégation pour y vérifier la mise en œuvre de ses préconisations. Cette proposition est adoptée bien qu'elle contraigne le CHSCTD à modifier le calendrier des visites prévues.

Ainsi, la visite programmée à l'école du Vigean à la suite d'une lettre-alerte de l'ISST a dû être reportée à deux reprises. Compte-tenu du calendrier, il est décidé qu'elle serait effectuée à l'automne 2019.

D'autre part, deux visites dans des collèges d'Aurillac liées à l'implantation de dispositifs UPE2A étaient également prévues cette année.

Il est convenu qu'une audition par le CHSCT de l'ensemble des enseignants primaire et collège intervenant sur les dispositifs UPE2A aura lieu avant la fin de l'année:

4. Étude de deux cas personnels

La première situation a fait l'objet de deux dépôts de droits d'alerte. L'un pour signaler le danger grave et imminent qui était encouru par un collègue FSE, l'autre, quelques jours plus tard, pour signaler, du fait du non-respect de la procédure règlementaire à la suite du premier droit d'alerte, que le non-respect de la loi en matière de dépôt de droit d'alerte mettait en péril tous les agents du département.

La deuxième situation a permis de mettre en lumière un problème dans la circulation des fiches SST.

5. Circulation des fiches SST

Ce point à l'ordre du jour n'a pu être traité par manque de temps.

Cependant, le CHSCTD acte la formation d'un groupe de travail qui étudiera les règles de saisie, la transmission et le suivi des fiches SST pour les rendre plus efficaces qu'elles ne le sont actuellement.

Mme Cambon témoigne pour plusieurs collègues de leurs difficultés, de leur mal-être et de leur demande de soutien de la hiérarchie.

Mme Roux confirme que c'est aussi ce qu'elle entend régulièrement dans la bouche des agents qui la consultent.